

## Conférence Interministérielle Santé publique

**1 er mars 2020**

### Compte-rendu

#### 1. Présents

##### Membres

Pour le Gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministre Maggie De Block (présidente de la CIM SP)</li> <li>○ Bert Winnen, directeur cellule stratégique</li> </ul>
Pour la Commission communautaire commune, la Commission communautaire francophone et la Commission communautaire flamande	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministre Alain Maron</li> <li>○ David Hercot, cellule stratégique</li> </ul>
Pour le Gouvernement flamand	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministre Wouter Beke</li> <li>○ Niko Gobbin, directeur cellule stratégique</li> </ul>
Pour le Gouvernement de la Région wallonne	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministre Christie Morreale</li> <li>○ Yolande Husden, directrice cellule stratégique</li> </ul>
Pour le gouvernement de la Communauté Germanophone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministre Antonios Antonadis</li> </ul>
Pour le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ministre Valérie Glatigny</li> <li>○ Ministre Bénédicte Linard</li> <li>○ Colienne Lejeune, directrice cellule politique</li> <li>○ Mathias El Berhoumi, directeur cellule politique</li> </ul>
SPF Santé publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tom Auwers, Président du Comité de Direction</li> <li>○ Marcel Van der Auwera, Aide médicale urgente</li> </ul>

##### Invités

Président du Comité scientifique COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prof. Dr. Steven Van Gucht (Sciensano)</li> </ul>
---	--

##### Secrétariat

Secrétariat CIM Santé publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pedro Facon, secrétaire de la CIM Santé Publique, Directeur-général Soins de santé, SPF Santé publique</li> <li>○ Vincent Melis, conseiller CIM</li> </ul>
--------------------------------	---

## 2. Ordre du jour

Objectif de la réunion :
1. Bref explication du fonctionnement de la CIM Santé publique
2. Retour de la Ministre De Block sur les événements de la journée
3. Explication du Prof. Dr. Steven Van Gucht (Sciensano), président du Comité scientifique COVID-19
4. Questions – réponses des ministres

## 3. Bref explication du fonctionnement de la CIM

Dans l'attente du retour de la Ministre De Block du Kern, le secrétaire de la CIM, Pedro Facon, a expliqué aux ministres présents le fonctionnement de la CIM. Il est revenu sur les différents accords et la fréquence de réunion de la période 2014-2019.

Ensuite un tour de table de présentation des ministres présents.

## 4. Retour de la Ministre De Block sur les événements de la journée

La Ministre De Block informe les membres des informations des réunions de la journée et partage ce qui suit :

- Un comité de concertation aura lieu le lundi 2 mars à 8h sous la présidence de la Première ministre ;
- Une CIM Emploi aura lieu sous la présidence de la Ministre Nathalie Muylle ;
- La tenue de rencontres/échanges au niveau EPSCO et OMS auront lieu la semaine prochaine ;
- L'OMS reconnaîtra la situation COVID-19 comme une pandémie.

La Ministre rappelle l'importance d'apporter une information claire et « Evidence-Based » afin de pas créer un climat de crainte excessive. Il est dès lors important de proposer les bonnes mesures efficaces et ne pas céder à la panique.

Au niveau de la capacité hospitalière, la couverture devrait être bonne du fait que la grippe saisonnière a été plus faible que prévu.

Les capacités diagnostiques devraient être bonnes, tenant compte du fait que seules les personnes qui présentent des symptômes et qui ont été dans des zones à risques. (les zones à risques sont évolutives et mise-à-jour régulièrement) sont dépistées.

La Ministre souligne l'impact économique que cette situation peut aussi avoir comme par exemple un chômage économique.

Enfin, la Ministre rappelle l'importance de travailler ensemble et de s'entraider.

## 5. Explication de Prof. Dr. Steven Van Gucht (Sciensano) – président du Comité scientifique COVID-19

Le Prof. Van Gucht évoque les différents aspects du contexte :

- Définition de cas
- Procédures
- Testlabo
- Contact tracing
- quarantaine: quarantaine à la maison

Il rappelle qu'à l'heure actuelle, il n'est pas certain que les personnes asymptomatiques présentent des risques de contamination.

Steven Van Gucht explique comment la zone à risque est définie. La zone à risques n'est pas limitée et va évoluer. Les personnes qui veulent être dépistées en dehors de cette zone doivent payer eux-mêmes.

Nous nous trouvons actuellement dans la phase 2 (présence de quelques cas), ce qui n'entraîne pas d'obligation de changer le cadre de liberté de mouvements mais rester vigilant lors de l'apparition de symptômes.

Lors d'une éventuelle phase 3, l'attention se portera sur les populations à risques (les personnes de plus de 60 ans).

## 6. Questions et réponses des Ministres

Les ministres saluent la Ministre De Block et le SPF d'avoir convoqué la Conférence interministérielle et la bonne coopération de ces dernières semaines.

Il y avait plusieurs questions et remarques concernant les différentes compétences de chaque ministre. (Le secrétariat a regroupé les questions et les commentaires par thème.)

### 6.1. Communication

- Le site Web pourrait être développé davantage. On pourrait y ajouter les informations des entités fédérées.
- Communication aux bourgmestres. Le niveau fédéral informe qu'il existe déjà un centre de crise et que les gouverneurs ont communiqué vers bourgmestres locaux. Une adresse mail est déjà active depuis un mois. Demain après le Comité de concertation, il y aura également une consultation avec les 19 bourgmestres de la Région bruxelloise. La première Ministre a demandé d'envoyer éventuellement aussi quelqu'un localement.
- Spots à la télévision: la Ministre fédérale a des contacts avec les chaînes de télévision.

- Sérénité, attention et vigilance : nécessite également une bonne communication. En Wallonie, l'accent est également mis sur la France. Il est important de recourir à des sources scientifiques. On regrette que l'Europe ne joue pas plus fort.
- On souhaite centraliser l'information, par exemple pour les courriers aux hôpitaux.
- L'importance d'une communication rationalisée est soulignée.
- Il n'est pas évident de communiquer avec le secteur hospitalier le week-end.
- La Communauté germanophone regarde la télévision allemande : 10k personnes travaillent chaque jour à l'étranger (LUX/ALL).
  - Les citoyens demandent la fermeture des frontières et d'enfermer tous les rapatriés. Le phénomène du 'virus média' est mentionné.
  - Communication spécifique compte-tenu des caractéristiques de la Communauté germanophone.
- Nous devons bien communiquer et ne pas donner un faux sentiment de sécurité.

## 6.2. Importance du rôle du RMG

- Le RMG a bien fonctionné. Quel sera son rôle à l'avenir ? Peut-on lui confier une mission de gestion plus opérationnelle de la communication pour le pays, en laissant à la charge des communautés/régions de diffuser dans les bons réseaux ?
- Le RMG doit pouvoir donner des informations pratiques, ce qui a bien fonctionné jusqu'à présent. Une crainte subsiste néanmoins sur les informations qui doivent être communiquées au grand public et aux médecins.
- La question de la gestion de la première ligne, des hôpitaux et des équipes mobiles est discutée en RMG. La piste pour une équipe mobile à envisager au niveau des hôpitaux : un contact sera pris avec les coupoles.

## 6.3. Gestion de la première ligne et du matériel médicale

- Qu'en est-il des masques ? Le gouvernement fédéral répond qu'il s'agit d'un problème mondial. Les mesures sont déjà en cours de développement à savoir une utilisation rationnelle, la constitution de stock (appel d'offres européen), des lignes directrices pour les soins sur le terrain en fonction de la réalité.
- Concernant les éventuels autres types de masques, une réflexion est en cours pour voir les autres alternatives aux masques jetables.
- Le NCCN n'a pas été activé car nous ne sommes pas en situation de crise réelle, nous sommes en prévention de crise (sous la direction de la Santé Publique). Le centre de crise est en back office et non en front office. Nous devons être prêts à éventuellement activer les plans.
- Nous devrions avoir une vue du stock. La question sera posée aux coupoles aussi bien sur l'inventaire que sur la façon d'organiser la solidarité.
- Lits disponibles et capacité de traitement: un inventaire est également réalisé.

- Le contact tracing est important dans le contexte du confinement, il sera mené par des inspecteurs de santé sur base d'interview.

## 6.4. Divers

- Qu'en est-il du travail à domicile (cf. OMS) ?
- Important de travailler la coordination entre la première ligne et les hôpitaux en lien avec ce qui a été discuté en RMG.

## 7. Décisions

### 7.1. Communication

**Décision** : Un communiqué de presse sera fait dès la fin de la réunion et pour lequel une validation sera demandée aux membres. On demande aux membres d'être disponibles pour d'éventuels commentaires. Le Cabinet fédéral se charge de diffuser le communiqué conformément au règlement d'ordre intérieur de la CIM.

### 7.2. Procès-verbal

**Décision** : Un procès-verbal sera envoyé aux membres après la réunion. Ainsi ce procès-verbal pourra aussi être utilisé pour le Comité de concertation du 2 mars